UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

ESSAI

SUR

LES SOURCES

OU

SAINT PAUL A PUISÉ SA CONNAISSANCE DU CHRISTIANISME.

THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

le mars 1866, à heures du soir,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

ÉLIE QUIÉVREUX,

DE SERAIN (AISNE).

STRASBOURG,

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS, 3.

1866.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41552714_0025

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE.

A MONSIEUR GRANSARD

PROFESSEUR AU LYCÉE IMPÉRIAL DE STRASBOURG.

Témoignage d'une profonde reconnaissance.

É. QUIÉVREUX.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻,
RICHARD,
REUSS ✻,
SCHMIDT,
COLANI,
LICHTENBERGER,
} Professeurs de la Faculté.

M. LICHTENBERGER, Président de la soutenance.

MM. LICHTENBERGER,
REUSS,
SCHMIDT,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

ESSAI

SUR

LES SOURCES

OU

saint Paul a puisé sa connaissance du Christianisme.

INTRODUCTION.

Un fait remarquable et qui frappe tout lecteur attentif du Nouveau Testament, c'est que ces écrits, quoique d'auteurs divers, conservent cependant un caractère d'unité que nous retrouvons dans peu de livres humains. Les rapports entre ces différents écrivains, bien que chacun offre une individualité bien distincte, sont plus intimes qu'entre les disciples qui partent de principes philosophiques puisés dans un système un et bien lié.

Cette unité cependant s'explique, si on considère que les apôtres, qui avaient vécu dans un commerce journalier avec le Seigneur pendant plusieurs années, qui avaient été témoins de ses actions, qui avaient écouté ses paroles, reproduisent aussi exactement qu'il leur est possible ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont entendu de Jésus. Ils ont reçu à cet effet le Saint-Esprit, qui devait les conduire en toute vérité, et leur remettre en mémoire tout ce que Jésus leur avait dit (Jean XIV, 26), ou bien ils s'appliquent à mettre en ordre le récit

des choses qui ont été pleinement certifiées par ceux qui les ont vues eux-mêmes dès le commencement, et qui ont été les ministres de la parole (Luc I, 1, 2).

Mais si les premiers apôtres ont vécu ainsi dans l'intimité du Seigneur, ce n'est pas le cas pour Paul. Il n'a pas été le compagnon de Jésus; il n'a pas été témoin de ses souffrances; il n'a pas assisté aux entretiens qu'il eut avec les siens après sa résurrection; il n'a pas recueilli ses dernières instructions et ses dernières promesses. Où donc a-t-il puisé sa connaissance du christianisme? S'est-il, comme son disciple Luc, informé exactement auprès des témoins de la vie de Jésus? A-t-il cherché à nouer avec eux des relations intimes, pour savoir ce qu'avait été Jésus, ce qu'il avait dit, ce qu'il avait promis, afin de donner à sa prédication une base évangélique positive et sûre? Et s'il ne s'est pas mis en rapport avec les apôtres, n'a-t-il pas dû au moins s'adresser aux disciples des apôtres, ou bien, enfin, à des personnes qui s'étaient trouvées dans des rapports personnels avec Jésus?

Paul semble contredire cette hypothèse toute naturelle. Il affirme qu'il ne tient son évangile d'aucun homme, ni ne l'a appris d'aucun homme, mais qu'il l'a reçu par une révélation de Jésus-Christ. Quand Dieu, dit-il, qui m'a mis à part dès le sein de ma mère et qui m'a appelé par sa grâce, voulut bien révéler en moi son Fils pour que je l'annonçasse aux Gentils, je ne consultai ni la chair ni le sang, et je ne montai point à Jérusalem vers ceux qui avaient été apôtres avant moi, mais je partis pour l'Arabie et je revins encore à Damas. Trois ans après je montai à Jérusalem pour faire connaissance de Pierre, et je demeurai chez

lui quinze jours; et je ne vis point d'autre apôtre que Jacques le frère du Seigneur (Gal. I).

Ne peut-on pas cependant se demander si Paul ne connaissait pas déjà avant sa conversion différentes doctrines du christianisme, qu'il tenait par conséquent d'une autre source que de la révélation? Le seul fait que Paul persécutait les chrétiens ne nous oblige-t-il pas d'admettre que déjà, avant que le Christ lui fût apparu, la connaissance de la doctrine et de l'œuvre historique de Jésus ne lui était point complétement étrangère? Il devait connaître les grands faits de la vie de Jésus qui n'avaient point eu lieu secrètement comme il le dit lui-même (Actes XXVI, 26). Il avait dû entendre la prédication des apôtres, en tout cas celle d'Étienne. Quelque violente que pût être sa haine contre les chrétiens, elle ne pouvait être une haine aveugle; un homme remarquable comme Paul, un homme qui réfléchit, qui sait ce qu'il veut et pourquoi il le veut, un homme qui se rend compte de ses actions et qui sait pourquoi il agit et comment il agit ne pouvait point persécuter une religion qu'il n'aurait point connue. Il a dû se rendre compte de son antipathie, de sa haine contre les disciples du Seigneur. Comme Pharisien il a dû surtout connaître le côté de l'enseignement opposé au pharisaïsme dans la doctrine de Jésus. On pourrait même supposer avec vraisemblance que l'idée du christianisme, que le grand apôtre des Gentils a représentée avec tant de force, à savoir que Christ est la fin de la loi (Rom. X, 4), il l'avait entrevue avant sa conversion, et que c'est pour maintenir la loi et ce qui s'y rattachait qu'il persécutait avec tant de rigueur les communautés chrétiennes.

Paul en effet a connu la vie de Christ soit avant soit après sa conversion, ou plutôt avant et après sa conversion. Il raconte même certaines scènes de cette vie avec détails, et dans ses épîtres on entend comme un écho des discours du Seigneur. Mais à cette connaissance s'ajouta la révélation, qui développa les germes des vérités renfermées dans ces traditions. Tout notre travail consistera donc à montrer que ce sont là en effet les deux sources dont Paul fait découler son Évangile. Dans un premier chapitre nous montrerons comment l'apôtre a eu connaissance des faits et de l'œuvre historique de Jésus. Nous étudierons dans une seconde partie le rapport qui se trouve entre ces faits et la conception théologique de saint Paul.

Nous ne prétendons pas toutefois résoudre toutes les difficultés que présente notre sujet. Mieux que personne nous sentons combien est grande la distance qui sépare notre bon vouloir de nos forces. Aussi n'est-ce qu'en tremblant que nous avons entrepris cette étude, inspiré simplement par le désir de nous éclairer nous-même sur une question d'une si grande importance.

OUVRAGES CONSULTÉS.

Histoire de l'établissement et de la direction de l'Église chrétienne par les apôtres, traduit de l'allemand de Neander, par F. Fontanès. 1836.

Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne, par E. de Pressensée. 1858.

Hofstede de Groot, *Pauli conversio præcipuus theologiæ Paulinæ fons.* 1855.

Jahrbücher für deutsche Theologie. Paulus und Jesus, von Heinrich Paret, 1858, Heft 1 ; 1859. Heft 2.

Auberlen, *Die göttliche Offenbarung.* 1861.

Lechler, *Das apostolische und das nachapostolische Zeitalter.* 1857.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA CONNAISSANCE HISTORIQUE DU CHRISTIANISME CHEZ SAINT PAUL.

On peut appeler la théologie de saint Paul, la théologie de la conscience chrétienne. Sa théologie en effet, telle qu'elle se présente à nous dans ses lettres, est l'œuvre de la réflexion du chrétien. Paul est l'apôtre de l'Esprit et non de la lettre. Mais cette conscience chrétienne s'appuie sur les faits, sa doctrine remonte aux faits, et elle en découle. C'est sur les grands faits de la doctrine évangelique que l'apôtre fonde l'édifice tout entier de sa foi. Il nous importe donc avant tout de montrer chez lui cette connaissance des faits historiques.

L'histoire de la vie de Jésus occupe dans le système de Paul une place très-restreinte. Nous ne trouvons point chez l'apôtre, comme chez Matthieu et chez Luc, ni la généalogie humaine de Jésus ni le récit de sa naissance miraculeuse; ni une dissertation philosophique sur l'incarnation, comme chez Jean, mais le peu qu'il nous en dit suffit cependant pour nous montrer que cette partie de la vie de Jésus ne lui était pas complétement inconnue; et ce peu s'harmonise parfaitement avec ce que nous retrouvons dans les évangiles.

Jésus-Christ est homme, véritablement homme, semblable aux autres hommes (Rom. V, 15; 1 Cor. XV, 21; Phil. II, 7; comp. Matth. XIII, 55). Comme homme il est soumis aux lois qui régissent notre espèce; il est né d'une femme (Gal. I, 4); il appartient à la famille de David (Rom. I, 3); il a connu la pauvreté et la douleur, l'agonie et la mort (2 Cor. I, 5; XIII, 4; Phil. II,

7, 8); il nous a été semblable en toutes choses jusqu'au tombeau (1 Cor. XV, 4).

La mort de Jésus est la partie de la biographie du Sauveur où Paul s'arrête de préférence. Cet événement lui était connu jusque dans ses moindres détails et était le sujet favori de ses discours. L'accusation et la condamnation de Jésus ne fut point l'œuvre de la masse du peuple, mais des princes de ce siècle (1 Cor. II, 8, comp. Matth. XXVI, 3); il fut trahi par l'un des siens et dans une nuit déterminée (1 Cor. XI, 23, comp. Matth. XXVI, 31; Jean XIII, 10). Le temps de sa mort fut le temps de son obéissance (2 Cor. XIII, 4; Matth. XXVI, 29); il est mort sur la croix (Gal. III, 13); il a été cloué à la croix (Colos. II, 14). La comparaison de Jésus avec l'agneau pascal nous indique enfin l'époque de sa mort.

Jésus est ressuscité le troisième jour (1 Cor. XV, 4) et s'est montré ensuite à ses disciples (1 Cor. XV, 5-7). Paul, il est vrai, omet des apparitions qui nous sont rapportées dans les évangiles; et il en mentionne que nous ne retrouvons pas ailleurs; mais il n'en demeure pas moins établi que Paul savait que Jésus, après sa résurrection, était apparu à ses disciples.

L'apôtre a-t-il attesté le fait d'une ascension visible? Nous ne pouvons nous prononcer là-dessus d'une manière précise. Paul sait que Christ est assis à la droite de Dieu dans le ciel (Rom. VIII, 14); il attend sa venue du ciel (1 Thes. I, 10; IV, 6; 2 Thess. I, 7; Phil. III, 20). Il faut donc qu'entre la résurrection et sa résidence dans le ciel se trouve placée l'ascension, mais la manière dont elle a eu lieu nous l'ignorons. On ne peut conclure de ce qu'il en dit à un départ visible. Toute-

fois il est digne de remarque que le paulinien Luc est celui qui raconte avec le plus de précision une ascension visible.

Outre ces grands faits de la vie du Sauveur que Paul mentionne dans ses épîtres, nous pouvons encore relever certaines expressions qui, sans se rapporter précisément à tel ou tel fait, prouvent cependant qu'elles sont le résultat de la contemplation de ces faits : ainsi la manière d'être de Jésus n'avait rien qui le distinguât des autres hommes; il était juif, appartenant à la communauté religieuse des Juifs, et comme tel obéissant à la loi (Rom. IX, 5; Gal. IV, 4); il était parmi les hommes comme un serviteur (Phil. II, 7; comp. Luc XXII, 27). Sa mort a été la rançon du péché (Rom. V, 19; Matth. XX, 28; XXVI, 28). Enfin le passage d'une extraordinaire importance (2 Cor. V, 6), concernant l'état sans péché de Jésus pendant sa vie terrestre, passage que l'apôtre cite ici non comme une vérité dogmatique mais comme une vérité historique, nous fournit une preuve considérable de la connaissance de la personne historique de Jésus chez l'apôtre. En citant ce fait, Paul ne pouvait point avoir la prétention que ses auditeurs le crussent sur parole, il a dû les mettre à même de donner à cet enseignement une approbation personnelle, il a dû leur exposer la vie de Jésus. D'ailleurs la composition même des communautés fondées par Paul exigeait une semblable prédication. Ces communautés formées d'hommes du peuple peu cultivés, qui ne connaissaient pas Jésus et à qui l'idée du Messie n'était point familière, n'auraient point compris les lettres de l'apôtre, si dans son enseignement oral il n'était entré dans des détails sur la vie du Sauveur. Les

lettres de Paul d'ailleurs n'avaient point pour but d'exposer la vie de Jésus, mais de combattre les abus qui s'introduisaient dans les communautés, de réfuter les faux docteurs qui entraînaient le peuple par leurs sophismes, où bien enfin elles étaient des épanchements de son cœur, soit à des communautés qu'il aimait tendrement, ou à des amis à qui il léguait la charge qu'il avait si noblement remplie; et ceci nous explique pourquoi nous retrouvons si peu d'allusions à la vie historique de Jésus dans les épîtres de l'apôtre. Toutefois il n'en ressort pas moins, comme nous venons de le voir, que Paul a connu les grands faits du christianisme.

Si Paul parle très-peu dans ses lettres de la vie historique de Jésus et des événements qui s'y rapportent, nous devons nous attendre à ce qu'il s'en rapporte d'autant plus aux doctrines historiques du Seigneur, à ce qu'il se serve de ses sentences et de ses discours comme d'armes puissantes pour combattre ses adversaires; et cette manière de combattre lui aurait facilité la tâche. La foi en Jésus, comme étant le Messie, une fois établie, il aurait pu décider beaucoup de questions en en appelant simplement à certaines paroles du Seigneur, et couper court ainsi à maintes discussions qui s'élevaient dans les différentes communautés fondées par lui. Mais ici encore nous nous trouvons complétement trompés dans notre attente. Paul n'en appelle positivement à des discours du Seigneur que très-rarement, et encore dans des questions peu importantes. Les grandes questions sont décidées d'une tout autre manière : ou bien Paul en appelle à son autorité apostolique, à son inspiration, à l'Esprit de

Dieu qui habite en lui, ou bien il s'en rapporte aux faits essentiels de la vie de Jésus : sa mort et sa résurrection telles que l'apôtre les comprenait et telles qu'elles étaient établies dans sa conscience chrétienne. Ainsi Paul traite avec une finesse et une profondeur remarquable (1 Cor. VIII et Rom. XIV) la question touchant l'usage des viandes provenant des sacrifices offerts aux idoles. Pour résoudre cette question, au lieu d'en appeler, dans le premier passage, à la connaissance chrétienne que tous n'ont pas encore, et à la condescendance que nous devons avoir pour nos frères (car le chrétien ne doit pas regarder seulement à lui-même, mais encore au prochain), n'aurait-il pas pu citer la parole si décisive du Seigneur : Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme; mais ce qui sort de la bouche, c'est ce qui souille l'homme (Matth. XV, 11)?

L'apôtre, écrivant aux chrétiens de Rome, les exhorte à obéir aux pouvoirs établis ; mais au lieu de leur faire observer que le principe d'autorité est un principe divin, et que les hommes actuellement en charge, qui représentent ce principe, ont été institués de Dieu même, et sont ses instruments et ses ministres, n'aurait-il pas pu trancher cette question, en rappelant cette parole de Jésus : Rendez à César les choses qui sont à César, et à Dieu les choses qui sont à Dieu (Matth. XXII, 21)?

La grande affaire pour Paul, dans ses épîtres aux Romains et aux Galates, c'est de prouver la justification par la foi, et non par les œuvres de la loi. Pourquoi ne retrouvons-nous pas, à côté des preuves tirées de l'Ancien Testament, du péché de l'humanité au

moins une allusion au fait que Jésus de son vivant recevait les pécheurs comme tels, à condition de changer leur vie et de croire en lui? Pourquoi ne trouvons-nous pas des allusions aux paroles si fréquentes du Seigneur: «Ta foi t'a sauvé,» et à la manière dont Jésus parlait de la foi, se donnait aux hommes et les excitait à venir à lui? Est-ce que toute l'histoire de Jésus, comme elle nous est rapportée par les évangiles, n'est pas remplie de faits dont Paul aurait pu se servir pour établir ce principe?

Cette absence de paroles de Jésus dans l'examen de ces différentes questions, faut-il l'attribuer à l'ignorance de l'apôtre? Mais alors nous ferons remarquer un point sur lequel, à notre avis, on ne peut trop insister, c'est que Paul devait être assuré, et cela lui importait dans l'intérêt de son autorité apostolique, que sur ces différents sujets aucune parole de Jésus ne serait mise en avant contre lui; et pour savoir cela, il devait posséder une connaissance assez exacte et assez complète des discours du Seigneur. S'il n'avait pas eu cette connaissance, si ce terrain avait été pour lui inconnu, il n'aurait pas pu être assuré un seul instant qu'une parole de Jésus ne lui fût opposée par Jacques ou Pierre, appuyée de leur autorité de témoins oculaires, qui aurait contredit ce qu'il avançait, une parole comme celle-ci, par exemple: Si vous ne vous laissez circoncire, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Mais que de pareils faits se soient produits, nous n'en avons aucune preuve; nous avons même la preuve du contraire: nous voyons par le passage Gal. II, 9, qu'il y avait accord entre les apôtres sur les grandes vérités du salut. Ainsi donc, alors même que nous ne trou-

verions pas une seule parole de Jésus chez Paul, et que Paul s'en rapporterait toujours à Christ qui est en lui, nous serions encore obligés d'admettre que Paul ne pouvait identifier ce Christ avec le Christ historique qu'autant qu'il était sûr que celui-ci ne nierait point ce que celui-là affirmerait. S'il n'en avait point été ainsi, toute son œuvre apostolique aurait couru à chaque instant le danger d'être convaincue avec raison de fausseté ; et il aurait alors couru en vain (Gal. II, 2) ; ou bien il aurait dû se proclamer comme un second Christ, ce que l'apôtre ne voulait nullement ; car il n'a jamais voulu poser d'autre fondement que celui qui avait été posé : à savoir Jésus-Christ. Mais des preuves qui établiraient que Paul possédait en réalité cette connaissance exacte de la doctrine historique de Jésus, nous en avons très-peu ; toutefois elles ne manquent pas absolument. Nous retrouvons chez l'apôtre des allusions fréquentes aux paroles de Jésus ; ce qui est une preuve qu'il en connaissait au moins quelques-unes : ainsi les recommandations morales que Paul adresse aux Romains (Rom. XIV, 14) ont quelque ressemblance avec certaines paroles du sermon sur la montagne. Le jugement sévère qu'il porte contre celui qui juge le serviteur d'autrui (Rom. XIV, 4), rappelle très-directement Matth. VII, 1. Les représentations eschatologiques de l'apôtre s'appliquent si exactement aux discours du Sauveur, qu'une certaine connaissance de ces discours doit nécessairement être admise chez lui (1 Thess. V, 2-5 ; comp. Matth. XXIV, 36, 39, 42).

Ces passages ne sont pas les seuls où nous croyons retrouver une allusion aux paroles de Jésus ; et sans

vouloir les énumérer tous, nous en mettrons cependant encore quelques-uns en regard.

2 Tim. II, 12. Si nous souffrons avec lui, nous règnerons aussi avec lui; si nous le reniôns, il nous reniera aussi.	Matth. X, 33. Mais quiconque me reniera devant lés hommes, je le renierai devant mon Père qui est dans les cieux.
Rom. XII, 14. Bénissez ceux qui vous persécutent; bénissez-les, et ne les maudissez pas.	Matth. V, 44. Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous offensent et vous persécutent.
Rom. II, 19. Toi qui te flattes d'être le conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres.	Matth. XV, 14. Laissez-les, ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles.
1 Thess. IV, 8. Celui donc qui nous rejette ne rejette point un homme, mais Dieu qui vous a donné son esprit.	Luc X, 16. Celui qui vous écoute, m'écoute; celui qui vous rejette, me rejette; et celui qui me rejette, rejette celui qui m'a envoyé.
1 Tim. I, 15. Cette parole est certaine... C'est que Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs.	Matth. IX, 13. Je veux la miséricorde et non le sacrifice; car je ne suis point venu appeler à la repentance les justes, mais les pécheurs.
1 Tim. V, 18. L'ouvrier a droit à son salaire.	Matth. X, 10. Car l'ouvrier a droit à sa nourriture.
1 Cor. VI, 1. Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde?	Matth. XIX, 28. Je vous dis en vérité, qu'au renouvellement du monde. .. vous qui m'avez suivi vous serez de même assis sur les douze trônes jugeant les douze tribus d'Israël.
1 Cor. XV, 52. Mais en un clin d'œil à la dernière trompette... la trompette sonnera.	Matth. XXIV, 31. Au son éclatant de la trompette, il enverra ses anges.

On peut discuter sur chacun de ces parallèles; nous ne pouvons donc leur attribuer une trop grande impor-

tance. Cependant ils font sur l'esprit non prévenu l'impression que ce sont des souvenirs des paroles de Jésus.

Nous ne trouvons pas seulement chez l'apôtre des allusions, nous retrouvons aussi chez lui des paroles mêmes du Seigneur. Paul (1 Cor. IX, 14) voulant montrer aux Corinthiens qu'il aurait droit d'être entretenu par les Églises sans être obligé de gagner son pain à la sueur de son front, en appelle directement à une ordonnance du Seigneur, que nous retrouvons, sinon textuellement, du moins pour le sens (Matth. X, 10; Luc X, 7). Appelé à répondre à une lettre qui lui avait été adressée par les Corinthiens au sujet du mariage, l'apôtre en appelle pour décider la question à une parole formelle de Jésus, que nous retrouvons (Matth. V, 32; Luc XV, 18; Marc X, 12). La remarque de l'apôtre au v. 25 du chap. VII de la première épître aux Corinthiens que touchant les vierges il n'a pas de commandement du Seigneur, est très-précieuse; elle nous montre combien l'apôtre, comme exégète intègre, comme économe fidèle des trésors de la vérité, se croyait sous la dépendance des paroles historiques du Seigneur. Enfin, Paul raconte l'institution de la sainte Cène presque littéralement telle que nous la trouvons dans Luc et avec de légères modifications dans Matthieu et Marc.

Comment Paul a-t-il connu le Christ historique? Où a-t-il puisé la connaissance de son œuvre? Qui lui a parlé des commandements du Seigneur? Où a-t-il connu la parole de Jésus touchant le mariage? De qui tient-il l'institution de la sainte Cène?

La matière de la vie de Jésus, qui pouvait parvenir jusqu'à Paul par une voie naturelle, ne lui a point été communiquée par une voie surnaturelle. L'apôtre tient les actions et les paroles de Jésus qu'il nous rapporte de ceux qui les ont entendues du Seigneur lui-même, ou d'autres qui les avaient entendues de ces derniers.

On nous objectera peut-être que nous attribuons à une source naturelle des connaissances que Paul rapportait à des révélations de Jésus-Christ ressucité. Nous ne voyons point qu'il soit question de révélation quand Paul en appelle à une ordonnance du Seigneur pour prouver qu'il a aussi le droit d'être entretenu par les églises. Après avoir justifié de son droit de vivre de l'Évangile par l'exemple des Lévites qui se nourrissent de ce qui est sur l'autel (Lévit. XXVII, 30; Nombr. XVIII, 20; Deut. XIV, 22), Paul en appelle tout simplement à une parole du Seigneur qui confirme ce même droit. Il en est de même pour le passage (1 Cor. VII) où Paul en appelle à une parole du Seigneur pour décider une question qui lui était posée par les Corinthiens. La distinction de l'apôtre entre le commandememt du Seigneur et sa propre opinion nous montre, comme nous l'avons déjà dit, la dépendance de l'apôtre vis-à-vis des paroles historiques du Seigneur. Toutefois nous avons le passage très-important (1 Cor. XI, 23) où Paul, parlant de l'institution de la sainte Cène, semble rapporter la connaissance de cette institution directement et littéralement au Seigneur lui même : *Εγὼ γάρ παρέλαβον, ἀπό του κυριου* etc. Par ces termes Paul veut-il dire réellement que c'est par une révélation immédiate du Seigneur qu'il a connu cette institution comme le veulent Osiander, Olshausen et d'autres? D'abord nous ferons

remarquer avec Bèze, Schultz et Winer que les termes employés par l'apôtre ne sont pas favorables à cette interprétation ; ἀπο indique ordinairement une source éloignée, et παρα la source immédiate (Gal. I, 12) ; de plus παραλαμβανειν n'est pas le mot propre pour la révélation. Ce mot est généralement usité quand il s'agit de traditions historiques. Nous préférons donc l'explication de Neander et de Hoffmann qui admettent que par le ἀπο του κυριου l'apôtre indique que ce qu'il enseigne est quelque chose de certain, que les paroles de l'institution proviennent du Seigneur lui-même. Cette explication d'ailleurs se confirme pleinement quand on examine le passage dans sa liaison avec ce qui précède. Paul venait de parler de sa propre autorité ; il avait établi plusieurs ordonnances concernant le culte, et avait blâmé plusieurs mauvaises coutumes des Corinthiens ; après avoir réglé ces différents points, il passe aux abus qui s'étaient introduits dans l'église de Corinthe. Or l'abus capital était celui qui se rapportait à la Cène. Il doit blâmer sévèrement la manière dont les Corinthiens célèbrent cette partie du culte, car ce n'est pas un repas ordinaire, mais c'est la Cène du Seigneur, κυριακον δειπνον, ce n'est une coutume comme ce dont il vient de parler, mais c'est une institution fondée par le Seigneur lui-même, et c'est comme venant du Seigneur qu'il l'a instituée chez eux. La source où Paul a puisé cette connaissance n'est donc pas la révélation immédiate du Seigneur. De qui tient-il le fait? Nous n'en savons rien. Si une hypothèse pouvait avoir quelque valeur, nous dirions que l'introduction de Saul le persécuteur chez Ananias pour y recevoir le baptême fut certainement pour la petite communauté qui se réunit

à cette occasion dans cette maison un sujet de joie et d'actions de grâce; mais cette joie et ces actions de grâce pouvaient-elles mieux se traduire que par la célébration du repas que le Seigneur avait institué au moment de quitter ses disciples, pour perpétuer sa mémoire au milieu d'eux? et Paul, qui venait d'être l'objet d'une si grande faveur de la part du Seigneur, n'aura-t-il pas dû prendre part à cette fête solennelle? Nous aurions ainsi la source où Paul a puisé la connaissance de cette institution.

On pourra nous objecter encore que ces quelques exemples que nous venons de citer ne comprennent pas la vie et l'œuvre historique de Jésus tout entière et que nous avons d'autres passages où Paul en appelle très-directement à un enseignement positif qui lui aurait été adressé par le Seigneur lui-même. L'apôtre affirme que, ravi dans le paradis, il entendit des choses ineffables qu'il n'est pas permis à l'homme d'exprimer (2 Cor. XII, 2); ailleurs il déclare qu'il annonce l'Évangile avec des discours enseignés par l'Esprit (1 Cor. II, 13); que sa prédication est une parole de Dieu (1 Thess. II, 13; IV, 8) et que ses préceptes sont des commandements du Seigneur (1 Cor. XIV, 37). Enfin (Galat. I, 11 et 12) il assure que l'Évangile qu'il annonce n'est pas de l'homme, qu'il ne l'a reçu ni appris d'aucun homme, mais d'une révélation de Jésus-Christ.

Pour ce qui est du ravissement de saint Paul, que se passe-t-il alors? Que vit-il? Qu'entendit-il? Paul ne nous le dit point, et par conséquent nous ne pouvons

le savoir ; nous devons donc nous abstenir de toute hypothèse.

Quant à la seconde objection, il n'y a là rien qui nous force d'admettre une inspiration littérale de ces discours, de cette parole de Dieu, de ces commandements du Seigneur. Nous n'y voyons que l'assurance d'un homme qui se sent un avec l'Esprit de Dieu, et certes, Paul possédait avec raison ce sentiment, il avait reçu l'Esprit de Dieu pour connaître les choses merveilleuses qui nous ont été données de Dieu (1 Cor. II, 12). Paul avait des rapports spirituels très-intimes avec le Seigneur. Jésus, qui de persécuteur l'avait fait apôtre, prit toujours soin de son disciple fidèle. Pendant toute sa vie il l'exhorta, le soutint, le consola, le dirigea par son esprit ; comme nous le voyons par cette révélation qui le poussa à aller à Jérusalem (Gal. II, 2)[1]. Mais précisément parce que nous supposons ces rapports aussi intimes, nous ne pouvons pas admettre qu'ils aient eu un caractère aussi prosaïque, que Jésus ait raconté à Paul les faits historiques qui s'étaient passés, par exemple lors de la résurrection, avec Pierre, Jacques et les cinq cents frères, tout simplement pour le dispenser de s'en informer auprès des autres chrétiens.

Enfin quand Paul dit qu'il n'a point reçu, ni appris son Évangile d'aucun homme, mais d'une révélation de Jésus-Christ, il ne veut nullement dire par là que c'est par une révélation directe qu'il a connu toute la divine histoire du salut. Quand l'apôtre parle de son Évangile, il se reporte toujours à cette apparition du

[1] Les autres révélations dont il est question dans le livre des Actes ont toutes ce même caractère.

Christ, qui devint le point de départ de sa vie nouvelle, et qui lui donna la véritable connaissance de cette religion à laquelle il se soumettait. Cette connaissance n'était point l'œuvre de l'homme, ce n'était point l'homme qui l'avait éclairé, qui l'avait appelé et qui l'avait rendu capable d'annoncer l'Évangile ; mais il avait été éclairé, choisi et fait apôtre par Dieu et par Christ, et c'est parce qu'il a fait cette expérience qu'il a été appelé par Dieu et par Christ et non par les hommes, que son Évangile est un Évangile révélé et non appris.

Le but de cette révélation n'était donc point d'enseigner à Paul certains faits de la vie de Jésus, mais de donner à l'Évangile un nouveau prédicateur de la parole divine. Il est enjoint à Paul d'évangéliser le monde et de le sauver par la puissance de l'Évangile. Voilà le but de son élection, de sa vocation et de la révélation qui lui est faite.

Nous concluons donc que les sources de la connaissance du Christ historique et de l'œuvre historique de Jésus ne sont point la révélation. Ces matières, que des centaines de disciples ou d'auditeurs de Jésus pouvaient lui communiquer pour ainsi dire de main à main avec certitude, ne lui sont point parvenues par une voie surnaturelle, mais par le témoignage humain. Jamais, comme le dit M. de Pressensé, Dieu ne fait de miracles inutiles. Il ne communique point magiquement ce qui peut être acquis par des voies naturelles. Rien ne nous empêche d'admettre que saint Paul ait obtenu la connaissance du fond de l'Évangile par ses entretiens avec Ananias et les autres disciples de Damas. Il est pro-

bable aussi qu'il aura puisé par lui-même aux sources les plus riches. Peut-être a-t-il eu entre les mains l'une de ces relations écrites dont parle saint Luc et qui circulèrent de bonne heure dans les églises [1].

CHAPITRE II.

DE LA CONCEPTION THÉOLOGIQUE DE SAINT PAUL DANS SES RAPPORTS AVEC LES FAITS HISTORIQUES QUI LUI SERVENT DE BASE.

Saint Paul parlait par expérience lorsqu'il disait des Juifs que le même voile dont se couvrit Moïse et qui empêcha les israélites de son temps de s'apercevoir du moment où disparut la gloire de leur chef les empêche aujourd'hui encore de comprendre que la loi est définitivement abrogée, mais que quand ils se convertiront au Seigneur le voile sera ôté (2 Cor. III, 16).

Quelque grande et quelqu'importante qu'ait été sa connaissance de la personne et de l'œuvre historique de Jésus, il n'aurait jamais compris le christianisme, si une lumière divine n'était venue dissiper les ténèbres qui obscurcissaient son entendement, et illuminer son cœur ; il n'aurait jamais compris la grandeur, la beauté et le sens de la vie et de l'œuvre de Jésus, si le voile qui lui en dérobait la vue n'eût été enlevé ; et ce voile ne fut déchiré que par une révélation spéciale de Dieu. Ce fut l'Esprit de Christ qui, en l'éclairant d'une manière extraordinaire, lui donna, indépendamment des hommes, l'intelligence des faits de la vie et de l'œuvre de Jésus dans tout leur développement.

[1] *Histoires des trois premiers siècles de l'Église*, I, 446.

La conversion miraculeuse de Paul est donc la source et la clef de son enseignement dans l'ensemble comme dans les détails. Pharisien zêlé et observateur exact de la loi, Saul de Tarse se croyait en possession de la vérité, et ne pouvait reconnaître dans le Galiléen crucifié sous Ponce-Pilate le Messie promis, qui sauverait Israël. Jésus pour lui n'est qu'un simple mortel; il n'est pas, comme disent ses disciples, le Fils de Dieu, c'est un imposteur. Il est mort, et ses disciples disent faussement qu'il est ressuscité. Aussi Saul ne respire que haine contre les chrétiens; et pour défendre la foi de ses pères, il s'associe au meurtre d'Étienne, et part ensuite pour la populeuse Damas, afin d'y persécuter les sectateurs du Nazaréen. Mais voici, comme il approchait de cette cité, ce Jésus qu'il croyait mort, lui apparaît du ciel, et se donne à connaître à lui; il éprouve sa puissance, il entend sa voix, qui lui affirme qu'il est Jésus de Nazareth qu'il persécute; et à l'ouïe de cette voix tous ses doutes disparaissent, tous ses préjugés s'anéantissent; la lumière se fait pour lui: Jésus vit, bien qu'il soit mort; Paul le voit et il croit; le persécuteur vaincu se soumet à l'évidence.

Le premier fait qui ressort pour Paul de cette apparition, c'est la réalité de la résurrection du Christ; mais de la réalité de la résurrection résulte pour Paul la divinité du Sauveur. Si l'humanité du Seigneur est suffisamment prouvée par le fait d'une existence en tout point semblable à la nôtre depuis la naissance jusqu'à la mort; la divinité est démontrée par la résurrection. Si Christ est né de la semence de David selon la chair, il est démontré avec puissance Fils de Dieu, selon l'Esprit

de sainteté par la résurrection des morts (Rom. I, 4). Quelle que soit la manière dont on interprète ce passage, il reste toujours évident que c'est par la résurrection que Jésus a été démontré Fils de Dieu.

De cette manifestation de Jésus comme Fils de Dieu, Paul déduit les rapports qui existent entre Jésus-Christ et Dieu.

En premier lieu et quant à l'essence, rapport d'égalité, Jésus est l'image de la révélation suprême du Père. C'est sur son visage que se reflète la gloire de Dieu (2 Cor. V, 6). Il a reçu du Père la totalité des attributs divins (Col. I, 19). C'est en lui que l'œil de la foi peut contempler, comme dans un miroir, les rayons de la lumière divine. C'est lui qui est l'image du Dieu invisible (Col. I, 15). Il est, comme Dieu, l'objet des prières, des hommages et des adorations des hommes. Quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé (Rom. X, 13).

En second lieu, le nom de Fils indique une différence, une subordination. Si le Fils n'est pas une créature et est séparé de tout ce qui est créé par un abîme, il n'est pas cependant le principe absolu, comme l'est le Père. Le Fils est soumis à la volonté du Père (Phil. II, 8). C'est le Père qui envoie le Fils (Gal. IV, 4). C'est le Père qui ressuscite le Fils (2 Cor. XIII, 4). C'est à son Père qu'il remettra le royaume, lorsqu'il aura accompli l'œuvre qu'il avait mission d'accomplir (1 Cor. XV, 24).

C'est la résurrection qui est ensuite pour Paul la source de la connaissance de l'œuvre rédemptrice du

Fils de Dieu. Jésus a accompli notre rédemption par sa vie, qui fut une obéissance parfaite à la volonté de Dieu, par sa mort sur la croix et par sa résurrection. Au péché qui régnait sur l'humanité, Paul, en effet, oppose la vie parfaite du Sauveur. Ce qui était impossible à la loi, ce qu'elle ne pouvait réaliser à cause du penchant au mal qui se trouve dans l'humanité, Dieu l'exécuta en envoyant son Fils au monde dans une chair semblable à notre chair de péché, et condamna le péché dans la chair, en réalisant la sainteté parfaite exigée par la loi. A la mort et à tous les maux qui se présentent comme une punition à l'homme qui a le sentiment de son péché, il oppose la mort du saint et du juste, mort qu'il n'a en aucune façon méritée, et qu'il supporte afin de sauver l'humanité coupable. Celui qui n'avait point connu le péché, a été fait péché pour nous, afin que nous puissions devenir justes devant Dieu par lui. C'est en subissant à la place des hommes et pour eux la condamnation que la loi avait prononcée sur eux tous, parce que tous étaient coupables de l'avoir violée, que celui qui n'a point connu le péché nous a délivrés du péché et de ses suites, et nous a ainsi réconciliés avec Dieu. Mais cette réconciliation ne nous est connue que par la résurrection, qui met en évidence la sainteté et la divinité de Jésus-Christ. Sans la résurrection, la mort de Christ serait pour nous sans effet; elle rentrerait dans la série des morts ordinaires. Et comment celui qui serait demeuré la proie de la mort, aurait-il pu détruire le péché et la mort? Pour que la rédemption eût son effet pour nous, il fallait que le Sauveur triomphât de la mort; et c'est ce triomphe de la mort qui a été affirmé à Paul par l'ap-

parition du ressuscité. L'apôtre a donc maintenant la preuve de fait la plus palpable que la mort de Jésus n'était point une mort ordinaire, que Jésus a accompli la loi de sainteté, enduré les souffrances encourues par le péché, délivré l'humanité de la dette qui pesait sur elle.

La résurrection est en outre la source de la nouvelle vie du chrétien. La résurrection de Jésus commence en effet une nouvelle ère pour l'humanité, elle est l'aurore du jour éternel, le premier effet des rayons de l'amour divin rendu à l'humanité. L'homme pécheur en voyant le saint et le juste souffrir la mort par amour pour lui, est frappé comme par un éclair de toute l'horreur du mal; et s'associant à Christ de toutes les puissances de son être, il meurt avec Jésus-Christ, c'est-à-dire, il a en horreur tout ce qui a causé la mort du sauveur, et cherche à s'en délivrer; il crucifie le vieil homme, il renonce à lui-même, il se dépouille de sa volonté égoïste, il est baptisé, selon l'énergique expression de l'apôtre, en la mort de Christ, en mourant au péché (Rom. VI, 3). Puis, comme la mort est suivie de l'ensevelissement, le croyant devient semblable à son maître, il est enseveli sous l'eau du baptême, comme Jésus l'a été dans le sépulcre. Il ressuscite enfin comme lui par la nouvelle naissance, à savoir par la communication de la vie sainte et divine que la résurrection a mise en évidence, et dont elle est la source. Désormais les choses vieilles sont passées; toutes choses sont devenues nouvelles; nous ne nous appartenons plus à nous-mêmes: nous appartenons à celui qui est mort pour nous et nous a rachetés à grand prix; la reconnais-

sance, l'amour produisent en nous cette obéissance que la loi n'avait pu obtenir à cause de la résistance de notre nature charnelle et corrompue. C'est ainsi que Christ est la fin de la loi. Il nous affranchit de la loi et de sa contrainte; mais c'est pour l'écrire dans notre cœur, et pour nous la faire accomplir avec une joyeuse obéissance.

Cette vie chrétienne commencée ici-bas par la résurrection de Christ n'aura plus d'interruption; Christ, qui en est la source, a triomphé une fois pour toutes du tombeau et il vit aux siècles des siècles; de même ceux qui sont unis à lui vivront avec lui aux siècles des siècles. La mort, bien loin de marquer une solution de continuité, marquera au contraire un progrès, ce sera une étape nouvelle, qui nous rapprochera du jour bien heureux où la gloire du Christ sera manifestée en nous. C'est ainsi que la résurrection de Jésus est pour l'apôtre la source et le gage de notre propre résurrection.

L'apparition du Seigneur à Paul sur le chemin de Damas, en lui affirmant la réalité de la résurrection, ne fut pas seulement une source féconde d'où jaillit pour lui la connaissance de la personne et de l'œuvre rédemptrice du Christ; elle fut encore la source de la connaissance du péché et de la grâce. Ces deux faits sont intimement liés dans la vie de Paul; ils ont une même origine; et il serait difficile de les séparer l'un de l'autre. Paul a reçu sa connaissance du péché par la connaissance de la grâce de Dieu.

Saul de Tarse, comme nous l'avons déjà dit, était

un Juif ardemment convaincu de la vérité du pharisaïsme, et s'efforçant, pour défendre la loi de ses pères, d'extirper par la violence le christianisme naissant. Il se soumettait à toutes les observances rigoureuses de la loi. Il mettait là, comme tous les autres Pharisiens, sa confiance et son orgueil. Il était, comme il le dit lui-même, irréprochable dans tout ce qui concerne la partie extérieure de la loi, et estimait pouvoir mériter la faveur de Dieu, que la loi promettait à la justice. Paul donc, avant sa conversion, ne pensait en aucune façon être pécheur; il croyait pouvoir être justifié par les œuvres de la loi.

Saul est subitement tiré de cette sécurité mortelle par l'apparition de Jésus ressuscité. Sa voix qu'il entend et qui le traite de persécuteur le confond. Son orgueil, sa confiance, sa fougue s'évanouissent; il a reconnu le Seigneur. Il se reconnaît aussitôt pécheur, et le plus gand des pécheurs, car il a persécuté l'Église de Dieu, il a résisté à Dieu lui-même. Mais en même temps il éprouve la grâce de Dieu dans l'appel qui lui est adressé. En effet, c'est au moment où son cœur est plein de sentiments de haine et de vengeance contre les disciples de Jésus, c'est lorsqu'il est en lutte ouverte avec Dieu et avec son Oint, que la parole de la grâce lui est adressée, que la charge lui est conférée de faire connaître cette bonne nouvelle, dont il vient d'éprouver la puissance, à ceux qui n'en avaient point encore entendu parler. Comment ne reconnaîtrait-il point dans cet événement cette main de Dieu, puissante autant que paternelle, qui vient chercher et sauver ce qui était perdu? Ainsi donc péché, grâce, élection, vocation, tout a sa

source dans cette apparition du sauveur qui a changé la vie de Paul.

Il y a plus. Objet de la grâce divine, il ne veut plus connaître que la grâce. Ce qu'il cherchait dans la loi, désormais il le cherchera dans la grâce ; ce qu'il attendait de sa propre justice, il ne l'attendra plus que de la justice divine. Monument de la grâce, il devient l'apôtre de la grâce et le prédicateur de la justice, qui vient non de la loi mais de la foi.

Nous venons de voir l'importance qui s'attache à la conversion de Paul, opérée par l'apparition de Jésus le ressuscité pour les origines et la conception du christianisme de saint Paul. Il s'agit maintenant d'examiner en quelques lignes si Paul fait mention d'une telle apparition dans ses épîtres.

Paul fait allusion dans plusieurs passages de ses lettres à sa conversion et notamment Gal. I, 16. Ici l'apôtre appuie essentiellement sur une communication intérieure, sur une révélation de Christ à sa conscience, par laquelle révélation il est devenu capable d'annoncer l'Évangile indépendamment des hommes. Mais, tout en reconnaissant que l'apôtre appuie essentiellement sur le fait intérieur, sans lequel d'ailleurs la vision extérieure serait sans effet, nous croyons qu'il y est aussi question d'une apparition visible. Paul affirme avec certitude à ses adversaires qui attaquaient la vérité de sa prédication par l'illégitimité de son apostolat, que Christ lui a donné sa charge de la même manière qu'aux autres apôtres. Or Paul base son apostolat sur la vue du ressuscité ; il est apôtre comme les Douze, parce que le Seigneur lui est apparu aussi bien qu'à eux. C'est

ce que Paul affirme dans 1 Cor. IX, 1, où il dit qu'il a vu le Christ, et qu'il est devenu apôtre parce qu'il l'a vu. Paul veut-il dire ici qu'il a vu le Christ pendant sa vie terrestre? Cette vue, quoique possible, à laquelle cependant nous ne croyons point, n'aurait contribué en rien à sa vocation apostolique, et ne nous expliquerait pas cette revendication par l'apôtre des droits à l'apostolat. Paul parlerait-il peut-être d'une vision en extase, semblable à celle qu'il décrit 2 Cor. XII, 1? Mais le terme employé par l'apôtre n'est pas favorable à une telle interprétation. Nous avons en outre dans un autre passage une preuve concluante de l'apparition réelle du ressuscité à Paul. C'est dans le chap. XV de la première épître aux Corinthiens, où Paul assimile tout à fait l'apparition qu'il a eue aux autres apparitions du Christ ressuscité. Cette affirmation de Paul a d'autant plus de poids qu'il savait fort bien distinguer une extase de l'état ordinaire de la conscience. C'est donc à tort qu'on a voulu établir une contradiction entre le fait raconté dans le livre des Actes et ce que Paul nous dit dans ses lettres. Dans le récit des Actes, comme dans les épîtres de Paul, nous trouvons une apparition réelle, qui a déterminé la conversion de Paul et en a fait l'apôtre des Gentils.

Conclusion.

Arrivé au terme de notre travail nous résumons en quelques mots les résultats que nous croyons avoir obtenus, sans toutefois prétendre avoir épuisé un sujet si difficile.

Paul a connu la personne historique du Christ et son œuvre. Il a reçu la connaissance des discours du Seigneur et des faits évangéliques de la main des hommes ; il en appelle parfois lui-même à la tradition pour quelques paroles du Seigneur. Mais ce christianisme historique, qu'il connut par une voie naturelle, il le comprit et le développa à la lumière de la révélation qui avait amené sa conversion. Cette révélation, dont il fut honoré, ce fut l'apparition personnelle et visible du Christ ressuscité. C'est donc au Christ ressuscité qu'il rattache sa conception du christianisme. L'apôtre contemple en effet moins l'ensemble des manifestations personnelles du Christ que le fait de la résurrection, qu'il ne sépare point de la mort, auquel sa pensée religieuse s'attache pour en sonder la valeur théologique et que sa foi s'approprie de manière à le transformer dans sa propre conscience en réalité spirituelle. Nous le voyons sans cesse revenir à ce fait comme au point fondamental de son Évangile ; et chaque fois qu'il s'y arrête, c'est pour l'envisager sous un nouveau point de vue, c'est pour en faire jaillir de nouveaux rayons portant partout la lumière, la chaleur et la vie. Les développements nombreux et variés qu'il donne de la résurrection, les allusions fréquentes qu'il y fait, les phrases

voilées qui nous ramènent à chaque pas sur ce sujet favori, nous montrent quel rôle il devait jouer dans sa prédication orale[1]; si cette base de l'édifice chrétien pouvait être ébranlée, tout s'écroulerait pour lui, et il serait le plus malheureux des hommes; mais il est tellement convaincu de cette importante vérité, qu'un pied déjà dans la tombe, écrivant à son disciple bien aimé qui l'a accompagné à travers tous les dangers de son laborieux ministère, il ne trouve pas d'héritage plus précieux à lui léguer, de souvenir plus doux à lui rappeler, de consolation plus efficace, d'encouragement plus sérieux à lui donner pour la tâche qu'il doit continuer seul désormais, que ces simples mais profondes paroles: «Souviens-toi que Jésus est ressuscité selon mon Évangile.»

[1] Sans vouloir énumérer tous les passages où Paul parle de la résurrection de Christ, nous en donnerons cependant ici les principaux. Rom. I, 4; IV, 24, 25; V, 10; VI, 4, 5, 8, 11; VII, 4-6; VIII, 10, 11, 34; X, 9, 10; XIV, 7-9. 1 Cor. VI, 14; IX, 1; XV, 3-8, 12; 2 Cor. 1, 8, 9; IV, 13, 14; V, 15; XIII, 4; Gal. I, 1; Éph. I, 20-23; II, 1-6; IV, 8-10; Phil. II, 9-11; III, 10; Colos. I, 18; II, 12, 13, 20; 1 Thess. I, 10; IV, 14; V, 5, 9, 10; 1 Tim. VI, 13-16; 2 Tim. I, 9, 10; II, 8, 12, 13, 18.

Vu par le président de la soutenance,
Strasbourg, le 26 février 1866.
F. LICHTENBERGER.

Permis d'imprimer.
Strasbourg, le 28 février 1866.
Le Recteur, DELCASSO.

THÈSES

I.

Toute Église repose sur une doctrine arrêtée; de plus, devant manifester cette doctrine, elle est obligée d'avoir une confession de foi.

II.

Les synodes sont nécessaires pour le maintien de la doctrine et de la discipline dans l'Église.

III.

On cesse d'être membre d'une église quand on n'adhère plus à sa doctrine.

IV.

L'Église a le droit et le devoir d'exiger de ses pasteurs l'adhésion à la doctrine qu'elle professe.

V.

Le protestantisme n'est pas la religion du libre examen.

VI.

Le devoir de maintenir l'unité de croyance au sein de l'Église n'est pas contraire à celui de respecter la liberté des consciences.

VII.

L'autonomie de l'Église en matière de foi et de discipline peut s'exercer sans porter atteinte à son lien avec l'État.

VIII.

La morale chrétienne est inséparable du dogme.

IX.

L'amour de Dieu et l'amour du prochain ne constituent pas tout le christianisme.